

SIGNATURE ACCORD BILATERAL RCI - RFA

DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne en Côte d'Ivoire ;

Mesdames et Messieurs les Conseillers Spéciaux, Conseillers Techniques ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs, Sous-Directeurs ;

Chers amis de la Presse,

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs.

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour la signature de l'accord de restructuration de dette entre la Côte d'Ivoire et la République Fédérale d'Allemagne, dans le cadre de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE).

A cette occasion, je voudrais exprimer mes sincères remerciements à l'ensemble des invités, qui ont effectué le déplacement, pour rehausser cette rencontre de leur présence distinguée.

Je salue particulièrement Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur la République Fédérale d'Allemagne en Côte d'Ivoire, et à travers lui, les plus hautes Autorités de ce pays, qui, depuis de nombreuses années, ont accordé un intérêt constant à notre pays.

En effet, malgré la crise socio-politique qui prévaut dans notre pays depuis 2002, la République Fédérale d'Allemagne a fait le choix de maintenir son soutien, à travers la poursuite de la coopération financière et technique.

Les financements cumulés sous forme de prêts et de dons de l'Allemagne à la Côte d'Ivoire totalisent à ce jour 410 milliards de FCFA, orientés principalement vers les secteurs contribuant significativement à la lutte contre la pauvreté.

Il s'agit, notamment :

- de l'Agriculture pour un montant de 61 milliards FCFA ;
- du secteur des Transports qui a bénéficié d'un financement total de 40 milliards FCFA ;
- du secteur Energie pour un montant de 28 milliards FCFA ;
- de la Santé pour 22 milliards FCFA ;
- et des Infrastructures économiques pour un montant de 18 milliards FCFA.

En outre, la coopération allemande a permis de renforcer les actions du Gouvernement en matière de préservation de l'environnement, de lutte contre le VIH/SIDA et d'opérations humanitaires.

Excellence Monsieur l'Ambassadeur, permettez moi de renouveler au nom du Président de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, et du Gouvernement dirigé par Monsieur le Premier Ministre Guillaume KIGBAFORI SORO, les remerciements et la profonde gratitude du peuple ivoirien.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Suite à la signature de l'accord de restructuration de la dette de la Côte d'Ivoire vis-à-vis des créanciers membres du Club de Paris, le 15 mai 2009, l'Allemagne a consenti sur son stock, évalué à 95,7 milliards de FCFA, une annulation immédiate de 16,2 milliards FCFA.

Cet important effort matérialise le souci de ce partenaire privilégié de soutenir le Gouvernement dans sa volonté de trouver une solution appropriée à la problématique de la dette. Ce faisant, il contribue à la levée à terme de la contrainte de la dette, préalable à la définition et à la mise en œuvre de toute politique économique viable.

L'accord que nous signons ce jour s'inscrit dans cette dynamique et confirme, si besoin en était encore, la parfaite adhésion de la République Fédérale d'Allemagne à la politique de relance économique et de lutte contre la pauvreté du Gouvernement ivoirien.

En effet, cet accord prévoit le rééchelonnement, sur une durée allant de 23 à 40 ans après un différé d'au moins 6 ans, de la dette pré-date butoir, d'un montant de 54,2 milliards de FCFA, sur le stock résiduel de 79,5 milliards de FCFA.

En outre, les arriérés de la dette post-date butoir, d'un montant de 25,3 milliards de FCFA, seront remboursés sur une période de 8 ans.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Comme nous pouvons le noter, nos partenaires bilatéraux à travers les différents accords de restructuration nous encouragent à poursuivre

les efforts en matière de transparence, de réformes et de gestion rigoureuse des finances publiques.

Il s'agit également de privilégier la satisfaction des besoins immédiats des populations, de ceux identifiés dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté à moyen et long termes, et de prendre en compte les priorités arrêtées d'accord partie avec les partenaires.

A cet égard, je voudrais donner l'assurance à Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur, quant à la volonté du Gouvernement à respecter les termes de son engagement au titre de l'affectation des ressources issues de l'allègement de la dette, notamment en ce qui concerne la protection de l'environnement et de la faune.

En outre, la réalisation de programmes en matière de lutte contre le VIH/SIDA et de développement de l'hydraulique à motricité humaine constitue des priorités urgentes et des domaines de concentration de l'aide Allemande, qui gagneraient à être poursuivis et amplifiés.

C'est sur cet appel que je voudrais clore mon propos en réitérant encore une fois mes sincères remerciements à Monsieur l'Ambassadeur pour sa contribution personnelle à l'excellence de la coopération entre nos deux pays.

Vive la coopération Côte d'Ivoire-République Fédérale d'Allemagne.

Merci de votre aimable attention.

DIBY KOFFI Charles